

RESPECT AUX ARBRES

Il existe au Canada une Commission Fédérale, dite de Conservation qui a pour objet spécial, d'après son "Huitième Rapport annuel 1917", la promotion de l'efficacité nationale. Elle a aussi pour but, définissait le Président de ce corps consultatif en son discours d'inauguration, de donner son avis sur la voie à suivre en toutes les questions qui peuvent se rattacher à l'administration actuelle des ressources naturelles, lorsqu'il s'agit de leur conservation effective et de leur usage économique. (Cf. le même susdit rapport).

Il va sans dire que l'embellissement des petites villes, c'est-à-dire l'art de les rendre plus attrayantes, est un des sujets sur lesquels la Commission s'étend le plus longuement. Elle y a même assuré son efficacité par des rapports experts très à point et documentés. Nous y avons cueilli d'intéressantes notes qui nous serviront dans l'avenir.

L'un des moyens les plus pratiques pour l'embellissement est sans contester l'arbre. On sait combien est attrayant ce géant de la forêt, transplanté dans nos rues, près de nos demeures comme sur nos places publiques. Son utilité, comme son efficacité au point de vue de la salubrité et de la santé en général, reconnues par tous, ne le furent point d'abord par les compagnies d'utilité publiques qui voyaient une nuisance, ou pour le moins un obstacle plus ou moins sérieux à leur activité et à leur amour du "easy money".

Après de longues conférences, une littérature convainquante autant que fréquente, des tâtonnements divers, des compromis malheureux, le rôle de la Conservation s'imposait et, l'éducation aidant, finissait par convaincre.

Nous nous rappelons avoir lu dans un des bulletins mensuels de cette commission canadienne, que telle compagnie de chemins de fer, pour respecter la verte vieillesse d'arbres imposants, avait condescendu jusqu'à devier les tracés de leurs lignes qui passèrent à côté. Ce geste du progrès moderne, protégeant les beautés naturelles du pays aux dépens de ses intérêts immédiats était à noter.

Dans notre belle ville de St-Hyacinthe, où le génie malfaisant de la politique s'est allié à l'égoïsme fanatique des compagnies industrielles, les principes de conservation et d'embellissement sont encore à la merci des policiers et des financiers, (tous deux, corps sans âme).

Et nous en avons la preuve dans la clause 1ère du Règlement No 251, concernant l'approvisionnement d'éclairage, de chaleur et de pouvoir pour la Cité et ses habitants.

Il y est écrit que :

"La Cité de Saint-Hyacinthe donne à la Compagnie le droit de construire, étendre, mettre en opération et maintenir tout ce qui est nécessaire pour pourvoir à la distribution et à la vente de la lumière, de la chaleur et du pouvoir à la cité et aux habitants de la cité pour fins d'éclairage, de chauffage et d'approvisionnement de pouvoir moteur, dans les places publiques de la cité partout où il sera nécessaire pour les fins des affaires de la Compagnie, ainsi que le droit de tailler et de couper suivant ce qu'il en sera raisonnablement nécessaire tout arbre dans les places publiques qui serait nuisible à la construction et à l'opération convenable du système de la Compagnie et de faire tel ouvrage dans les places publiques de la cité qui pourrait être jugé nécessaire pour la construction et l'opération convenables du dit système, le tout sous la surveillance et le contrôle de la Cité ou de tout officier autorisé par le conseil."

Il appert donc, d'après cette concession libérale de notre ville à une compagnie qui n'a d'amitié pour elle que dans les gros sous qu'elle extorquera à sa population, que les arbres de nos places publiques, de nos rues, seront à la merci d'une nécessité que seules les circonstances rendront plus ou moins raisonnables. Le rôle de l'ingénieur y est réduit à la surveillance ordinaire pour que personne ne soit blessé et qu'aucun dommage matériel ne survienne, alors que la hache abattra sans merci comme sans pitié les seuls ornements dont nous sommes fiers à juste titre.

Nous croyons au droit de la "Southern Canada Power" de tenter de nos imposer ses volontés et ses caprices. Nous ne reconnaissons point à M. Bouchard et à ses acolytes celui de nous lier, sans compensation et sans égard aucun, aux exigences d'une compagnie, dont le siège social n'est même pas dans notre ville.

Puissent les électeurs se rappeler qu'ils n'ont pas de meilleur ami que leur belle petite ville quand ils auront à se prononcer sur la valeur de ce règlement. . . . M. Bouchard pas plus que ses amis n'avaient le pouvoir de négliger le sort de notre cité, ses beautés et son avenir, à une organisation qui n'a d'ambition que pour ses revenus et les dividendes qu'elle doit donner à ses actionnaires.

Ouvrons les yeux et ne permettons point aux indifférents de négliger l'embellissement de notre ville. Nous en avons le pouvoir, le devoir même.

Eugène CHARTIER

LE CHARBON ET LA COMMISSION BOUCHARD

La crise du charbon, dans notre ville, serait à l'état aigu, si la Providence n'avait daigné nous accorder quelques jours de sursis. Nous lui en sommes profondément reconnaissants. L'inévitable n'en est pas moins prochain et la crise annoncée menace de devenir une pénible réalité.

Depuis quelques semaines, M. Bouchard et ses conseillers, en la matière comme dans bien d'autres, MM. Gobeille et Godard, — l'inévitable trio de gaffeurs, — accumulant les bévues sur les impairs, ont résumé leur rôle de commissaires du combustible en des déclarations ronflantes ou insidieuses sur les plus ou moins responsables auteurs de la situation actuelle.

Combien de ces accusations fortuites, de ces plaidoyers maladroits de ces enquêtes illégales, ont réussi à convaincre la population, l'ouvrière surtout qui s'alarme, que les vrais incapables sont les plus criards. Le fait n'en est pas moins brutal. La cité de St-Hyacinthe est en face d'une disette de charbon, alors que partout, ou à peu près, on se déclare satisfait et disposé à entreprendre l'hiver avec ses rigueurs habituelles.

Il est connu que le contrôleur du combustible à Sherbrooke a déclaré aux journaux que la population de sa ville avait ample provision d'antracite et que même, les entrepôts avaient une réserve de près de 800 tonnes pour les éventualités possibles. La situation aux Trois-Rivières n'est pas autre. On cite la ville de St-Jean comme une des mieux approvisionnée pour l'hiver. A Montréal, le charbon est, sinon abondant, du moins suffisant.

A St-Hyacinthe, avec notre régime de demi-dieux, forts en général, faibles en action, nous continuons à nous inquiéter. Que nous réserve l'avenir et quels sont les vrais coupables ?

L'ouvrier, si souvent abusé, a le droit de savoir. Qu'il demande discrètement à M. Bouchard, en sa qualité de président de la commission de combustible, combien de tonnes de charbon sont entrées dans les scutes du "Corona", un immeuble auquel il est fort intéressé.

Voilà une institution qui n'a aucune raison d'existence, qui ne peut même se réclamer d'être une utilité quelconque, qui, s'il faut en croire certains citoyens, auraient son ample provision de combustible. La chose serait-elle vraie [que, durant deux ou trois jours, des tombereaux auraient transporté à cet édifice une quantité importante de charbon.

Nous ne pouvons croire à autant de cynisme de la part du Maire Bouchard. Comment aurait-il donné des permis à une institution inutile, fut-elle la sienne, alors que des centaines de familles et d'organisations commerciales ont à peine suffisamment de charbon pour les premières semaines de l'hiver.

On raconte également qu'un wagon de plus de 40 tonnes aurait été réexpédié de St-Hyacinthe à telle ville de l'Ontario, pour le bénéfice d'un beau-père quelconque. La chose, ajoute-t-on, aurait été faite au su et au vu de la Commission locale du Combustible, et, par malheur, en réduction sur la quantité accordée à notre ville.

Ce ne sont peut-être que simples rumeurs. Pourquoi M. Bouchard, qui a tant de choses à écrire dans son journal sur sa personnalité, ne prendrait-il pas une ligne pour les nier officiellement et couper court à de tels canards. Nous lui en donnerions crédit.

A défaut par lui d'agir, nous le tiendrons responsable de la crise imminente et des misères qui l'accompagneront.

EUGÈNE CHARTIER.

Justice pour tous

Les dépêches rapportent que les Irlandais font instances sur instances au parlement de Washington afin d'obtenir que leurs représentants soient admis au prochain congrès de la paix, afin d'y pouvoir plaider la cause de leur patrie.

Les dépêches n'ont cependant pas encore mentionné la très juste et très opportune remarque suivante de "l'Idéal catholique" :

"Si la Pologne doit être rendue aux Polonais, la Serbie aux Serbes, le Monténégro aux Monténégrins et l'Alsace-Lorraine aux Français, à plus forte raison, les Etats-Pontificaux, volés par l'Italie en 1870, avec le concours de l'Allemagne, l'abstention de la France

et la connivence de l'Angleterre, doivent-ils être rendus au Pape.

"Autrement, les principes de guerre de Wilson ne seraient que de vains mots et la paix, une maison bâtie sur du sable mouvant.

"Que l'Allemagne rende à la France ce qu'elle lui a pris en 1870 ; mais que l'Italie remette aussi au Saint-Siège les Etats qu'elle lui a enlevés par la force brutale des armes.

"Justice pour tous. Justice surtout pour celui qui est sur la terre, le Vicaire de Jésus-Christ, si l'on veut que Dieu bénisse et rende durable la paix que les hommes se proposent de faire entre eux."

Mgr Ireland et la prohibition

La *Tempérance* rappelle le passage suivant d'une lettre de Mgr Ireland, en 1913.

... Les années s'accumulent sur mes épaules et avec les années vient l'augmentation du travail. . . . Jamais cependant je ne change de conviction à l'égard de l'abstinence totale. C'est une des causes les plus sacrées et les plus nobles.

Que Dieu en bénisse les soldats !

Ce qui est très consolant c'est l'expansion de l'abstinence totale parmi les catholiques des pays européens. Les chiffres que votre lettre me fournit sont merveilleux.

La boisson alcoolique est le plus grand mal de nos temps.

S'il y a un autre mal plus déplorable c'est l'apathie et l'indifférence de tant de catholiques influents qui n'ont ni l'intelligence des souffrances attribuables à l'alcool, ni le courage de se mettre en opposition.

Votre dévoué serviteur,
JOHN IRELAND.

Les trônes renversés

Le nombre des rois qui ont perdu leur trône depuis le début de la guerre est considérable et il est intéressant d'en rappeler la liste, ainsi que la date de leur chute :

Le khédivé d'Egypte (Egypte) 16 novembre 1914 ; le tsar Nicolas (Russie) 17 mars 1917 ; le roi Constantin (Grèce) 28 août 1917 ; le roi Ferdinand, (Bulgarie), 12 août 1918 ; le roi Boris (Bulgarie), 3 novembre 1918 ; l'empereur Guillaume II (Allemagne), 9 novembre 1918 ; l'empereur Charles (Autriche-Hongrie), 14 novembre 1918 ; prince héritier Frédéric Guillaume, (Allemagne), 9 novembre 1918 ; duc Ernest, Brunswick) 11 novembre 1918.

Les rois suivants ont quitté leur trône dans la semaine du 11 novembre : le roi Louis III de Bavière ; le roi Guillaume II de Wurtemberg ; le roi Frédéric-Auguste de Saxe ; le grand-duc Frédéric II, de Bade ; le grand-duc Ernest Ls, de Hesse ; le grand-duc Frédéric-François, de Mecklenburg-Schwerin ; le grand-duc Frédéric-Aug. d'Oldenburg ; le grand-duc Guillaume-Ernest de Weimar ; le grand-duc Adolphe-Frédéric VI de Mecklenburg-Schwerin ; le duc Chs-Edouard, de Saxe-Cobourg-Gotha ; le duc Edouard, de Anhalt, le duc Ernest II, de Saxe-Altenburg ; le duc Bernard, de Saxe-Meiningen ; le prince Léopold IV, de Lippe ; le prince Henri XXIV, de Reuss ; le prince Henri XXVII, de Reuss ; le prince Frédéric, de Waldeck ; le prince Adolphe, de Schaumburg-Lippe ; le prince Guenther, de Schwarzburg-Rudolstadt.

NOUVELLES LOCALES

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE
le 12 décembre 1918.

Monsieur l'abbé Henri Charlebois, vicaire à Chambly, décédé le 5 de ce mois, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. DESRANLEAU,
prêtre, chancelier

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE,
le 12 décembre 1918.

Monsieur le chanoine J.-H. Lavoie, curé de Sainte-Cécile-du-Bic (Rimouski) décédé le 7 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. DESRANLEAU,
Prêtre-Chancelier

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE,
le 12 décembre 1918.

Monseigneur Prosper Beaudry, P. D., ancien vicaire général de Joliette, décédé le 10 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P.-S. DESRANLEAU,
prêtre, chancelier

MADAME AUGUSTIN MARIN
(la Maitresse Eveline Cadieux)

—Mardi dernier, à l'église Notre-Dame du Rosaire, en présence d'une pieuse assistance, les RR. PP. Dominicains chantaient le service funèbre de Mme Augustin Marin. Outre son mari, elle laisse son frère, Eldège, ses sœurs Mlle Léocadie, Mmes L.-G. Saurette, Arthur Senav; ses nièces Melles Aurore et Laura Cadieux, Mme Delphis Clouâtre, etc.

Agée de 59 ans, Mme Augustin Marin, en dépensa plus de 35 l'éducation des enfants dans diverses paroisses du diocèse. Grâce à sa piété, à sa patience, à son dévouement, à son tact, à ses connaissances, à ses excellentes méthodes, ses succès furent remarquables. Plusieurs fois, le bureau d'éducation provincial int à la récompenser en lui octroyant des primes. Dans toute la force du mot, elle était une *éducatrice*.

ETAT CIVIL

Eglise Notre-Dame du Rosaire
Baptêmes

Du 7 décembre. — Marie-Irène Cécile, fille d'Armand Mongeau et Hilda Denis. Parrain et marraine: Michel Denis et Irène Lafferrière.

Du 9 décembre. — Marie-Irène Alberta, enfant d'Albert St-Jean et Régina Berger. Parrain et marraine, Ovila St-Jean et Laura St-Jean.

Du 10. — Marie-Alice-Yvonne, enfant de Napoléon Légaré et Marie Dufresne. Parrain et marraine: Wilfrid et Paulette Légaré.

Sepultures

Du 8. — Marie Réjane Solange, enfant de Aurèle Beaudoin et Aurore Tétrault, à l'âge de 3 mois.

Isabelle, enfant de Isidore Desnoyers et Eugénie Ducharme, à l'âge de 5 mois.

Du 9. — Lucien-Philias, enfant

Zutoo

Les Tablettes Zutoo guériront n'importe quel mal de tête, en vingt minutes, arrêteront un rhume à son début, soulageront les douleurs mensuelles de femmes et chaque fois vous rendront bien portant. 25c chez les vendeurs ou par la poste. B.N. Robinson & Co. Reg'd. Coaticook, Que.

d'Arthur Legros et d'Irène de Lespinay, à l'âge de 4 mois.

Léopold, enfant de Adélarde St-George et Emilia Gauthier, à l'âge de 9 mois.

Du 10. — Eveline Cadieux, épouse de Augustin Morin, âgée de 59 ans.

Pierre Edouard Bertrand, enfant de M. François Légaré et Eliza Pelletier, à l'âge de 4 mois.

Roland, enfant de Joseph Guertin et Rosalie Beaulac, 9 mois.

Du 11. — Graziella, enfant de Wilfrid Plouffe et Eva Viens, 4 semaines.

Cathédrale
Baptêmes

Du 5. — Marie Cécile Rachelle, fille de Louis Morissette et de Claudia Lapointe. Parrain et marraine, C. Lapointe et Eveline Bernier.

Du 8. — Marie-Lucienne-Marcelle, fille de Arthur Frenière et de Alina Lapointe. Parrain et marraine: Henri Frenière et Octavie Ménard.

Du 11. — Joseph-Clément-Gaston, enfant de Joseph Adrien Després et Anna Desmarais. Parrain et marraine, Clément Desmarais et Louisa Fournier.

Sepultures

Du 5. — Marguerite Maheu, épouse de Frank Dufour 64 ans.

Jean Bernard, enfant de J. B. Hérous et B. Robidoux, 4 mois.

Du 6. Imelda, enfant de Pierre Millette et Anna Chaume, 8 ans.

Jean-Paul Henri, enfant d'Amédée Grondin et Marie Demers, 2 mois.

Du 7. — Anna Chaume, épouse de Pierre Millette, 42 ans.

Gérard, enfant d'Ovila Beaudoin et Corona Normand, 2 mois.

Du 9. — Marie-Annette Rolande, fille de Pierre Millette et de feu Anne Chaume, 3 mois.

Du 10. — Hector Marois, 81 ans, veuf de Marie Guibon.

Flavien Giard, 76 ans, épouse de Thais Chartier.

Marie-Laura, fille de Rob. Rochefort et de Anna Desjardins, 7 mois.

Ernest, enfant de Roméo Brodeur et d'Antonia Maheu, 4 mois.

Marie-Yolande, fille d'Albany Blanchard et Bernadette Bibeau, 4 mois.

Du 11. — Sœur Marie Blanchard, fille de feu Jacques Blanchard et de feu Cléopée Lussier, décédée à l'hôpital de St-Denis, à l'âge de 67 ans, après 52 ans de vie religieuse.

Maurice, enfant de Joseph Leblanc et Clarinda Girouard, 6 mois.

CHEZ LES VOYAGEURS

Le Cercle Catholique des Voyageurs de St-Hyacinthe ne demeure pas inactif malgré les dérangements causés par la maladie chez plusieurs de ses membres.

A sa séance du 7 dernier, il a été décidé de commencer l'organisation de la deuxième conférence annuelle qui sera donnée par l'abbé H. Morin, professeur au séminaire, dans la salle du Patronage, le jeudi 16 janvier prochain.

A cette même assemblée, il a été procédé à la formation des différents comités pour l'année courante.

M. Auguste Brodeur fut nommé président du comité de placements.

M. Victor Sylvestre, président du comité de Presse.

M. A. Servais, président du comité des malades et affligés.

M. J. A. A. Séguin, président du comité des retraités fermés.

Les personnes intéressées de quelque manière à ces différents comités seront toujours les bienvenus auprès de chacun des présidents.

—Communiqué.

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUMINA
FAITE EN CANADA
LA POUDRE A PÂTE MAGIC
NE CONTIENT PAS D'ALUMINE

CONDOLEANCES

A sa dernière assemblée régulière, le chœur Paroissial de Notre Dame du Rosaire a voté unanimement les motions de condoléances suivantes: Il est unanimement résolu que des condoléances soient offertes, par l'intermédiaire des journaux locaux, à M. Frank Langevin pour la perte de ses deux enfants, Ernest et Germaine, ainsi qu'à la famille Dauphinais, pour la perte irréparable de son chef Alexandre Dauphinais, membre actif de ce chœur.

Le secrétaire

VENTE

La résidence du Dr Gaston Lapierre, rue Girouard, a été vendue au notaire J. S. Beaudet. Le nouvel acquéreur fera faire les réparations dans le cours de l'hiver pour en prendre possession au printemps.

Filles et Garçons demandés

On demande des "rouleuses" des "buncheuses", des "écoteuses" ainsi que des garçons comme apprentis.

S'adresser sans retard à :

L. O. GROTHÉ & C^{ie}

LA TRIBUNE est imprimé et publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT-HYACINTHE, Ltée", dont M. M. Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur au bureau, Numéro 114, rue Saint-Anoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.

IL SOUFFRAIT UNE AGONIE AFFREUSE

Seul, "Fruit-a-tives" le guérit.

Buckingham, P. Q., 3 mai 1915. "J'ai souffert de douloureux maux de tête et d'indigestion; pendant sept ans. J'avais des gaz sur l'estomac, et souffrais d'une constipation chronique. J'ai essayé maints remèdes mais toujours sans effet. Finalement, un ami me conseilla de prendre "Fruit-a-tives". J'ai employé ce merveilleux remède aux fruits, et il m'a donné la santé. Je recommande à tous ceux qui ont une santé délabrée, avec constipation, indigestion et estomac malade, de prendre "Fruit-a-tives", s'ils veulent guérir".

ALBERT VARNER.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les pharmaciens ou envoyés, frais de poste payés, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

PERSONNEL

M. L. E. Clermont, agent des passagers, au service du Pacifique Canadien, était de passage à St-Hyacinthe, hier. Il nous a fait le plaisir d'une visite à nos bureaux.

M. le Not. J. A. Laporte, de St-David d'Yamaska, est actuellement en notre ville, l'hôte de M. le professeur Paquin.

M. J. A. Renaud et Mme Renaud, de Montréal, étaient de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers.

M. Victor Archambault, gérant général de "La Sauvegarde", était de passage à St-Hyacinthe lundi dernier pour affaires dans l'intérêt de ses bureaux.

Mme Vve Adélarde Arpin, de Montréal, est en visite chez son père, M. M. A. Guillerie, depuis mardi dernier.

—M. Euclide Bélisle, entrepreneur de Coaticook, P. Q. était de passage en notre ville ces jours derniers, l'hôte de son cousin, M. J. B. Belisle. Il a aussi rendu visite à ses autres cousins, MM. les abbés J. B. Nadeau, chapelain de l'Hôtel-Dieu, et Arsène Nadeau, assistant chapelain à la Maison-Mère. M. Belisle s'est rendu à Yamaska pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Jos. Forcier, bourgeois de cet endroit.

—Mlle Annette Paré, est revenue du conventum des anciennes élèves du couvent de Lachne, qui a eu lieu dimanche dernier.

—Mlle Claire Baron, de St-Dominique, était en ville samedi dernier.

LOGEMENTS
— ET —
MAGASINS
A LOUER
Rue Cascades

S'adresser à :-
ELZ. CHABOT, Notaire.

DEFENSE D'AVANCER
Avis est par le présent donné que toute personne, compagnie ou société qui avancera au nom de M. René Chabot, de la paroisse de St-Dominique, le fera à ses risques et pertes.
Signé à St-Dominique, ce 10 décembre 1918.
René Chabot, cultivateur,
St-Dominique, Bagot.
r. c. 2fs

UNIQUE AU MONDE

1°.—Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes avec obturation finale ou pose d'une couronne en une seule séance. Cette découverte extraordinaire du Dr. Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.
2°.—Crayon anesthésique du Dr. J. N. Paul Fournier. Prévient ou enlève toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches incessantes du Dr. Fournier.
3°.—Poudre antiseptique du Dr. J. N. Paul Fournier: invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre un arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.
4°.—Possesseur de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

Drs. FOURNIER & HOULE, Experts spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.
182 rue Girouard. - Tél. 40 - St-Hyacinthe, Qué.

SOUTHERN

LA VENTE de la VICTOIRE

C ADEAUX pour Noel et le Jour de l'An
HACUN les veut
HOIX excellents
UISEZ votre pâte dans nos fours électriques

VENEZ DE BONNE HEURE

CANADA

VOIX

- DE -

I. A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

VOL. II—No 27

le 13 décembre 1918

Etudions notre histoire

Considérons avec un peu d'attention, lecteurs et lectrices, cette pensée émise par Descartes : " Les faits mémorables de l'histoire relèvent l'esprit ". Elle est pleine d'enseignements utiles pour nous : une courte analyse va nous le prouver.

D'abord il faut expliquer le sens exact de deux mots : " faits mémorables " signifient les actions de valeur qui ont été accomplies, et " esprit " est synonyme de cœur et de courage.

Comment les grandes actions peuvent-elles influencer sur nous ? Toute action de mérite commande le respect, provoque l'admiration et excite l'émulation. Ce sont les trois sentiments qui agissent tour à tour sur une âme généreuse quand elle se trouve en face de quelque beau dévouement ou de quelque grand acte de courage.

Dieu nous a créés bien imparfaits, pourtant il nous a mis au cœur deux nobles sentiments : le culte du bien et l'enthousiasme pour le beau. Nous admirons le bien, nous le voulons dans notre âme, quelque fois notre vo-

lonté trop faible ne l'accomplit pas, mais nous sommes heureux d'en rencontrer la manifestation chez les autres. C'est ainsi que toute noble action accomplie autour de nous, semble rejaillir sur nous et nous rend fiers, à juste titre, puisque nous sommes tous solidaires les uns des autres.

Mais ce n'est pas seulement dans le courant ordinaire de notre vie que nous devons nous intéresser à tout ce qui est bien, beau et bon. Notre devoir est de connaître l'histoire de notre pays, de ce Canada si fécond en héros.

Une comparaison en passant. Quand nous aimons une personne, nous nous intéressons à elle, nous voulons connaître ses joies pour nous réjouir avec elle, ses peines pour en alléger le fardeau.

Et nous prétendons aimer notre patrie en restant étrangers à tout ce qui la regarde.

Notre devoir est donc tout tracé. Connaître l'histoire de notre sol avec ses grandeurs et ses misères, ses espérances et ses désespoirs ; à chaque page nous trouverons de grands courages, des dévouements sublimes qui dégageront un moment nos es-

prits de toutes les mesquineries terrestres, qui élèveront notre cœur et lui communiqueront plus de force devant le péril, plus d'énergie devant le devoir. A l'école de l'exemple, nous pourrions nous poser cette simple question : Et moi ? Qu'ai-je fait pour ma patrie ?

J. E. P.

Glanures

Nous sommes heureux de voir la vie active qui se manifeste parmi les membres du Cercle Richelieu de Saint-Aimé. Grâce au dévouement de leur aumônier, ainsi qu'à la direction pondérée de M. Lincourt, leur président, le Cercle Richelieu est en train de se tailler une place mémorable parmi les cercles de notre union régionale. Nos félicitations et nos nouveaux souhaits de progrès de plus en plus marquants.

o o o

La plupart de nos cercles ont mis à l'étude l'importante question scolaire. Il est temps plus que jamais de connaître toutes les erreurs qui enveloppent les questions d'uniformité, de gratuité et d'instruction obligatoire. La question est brûlante et exige de hardis défenseurs : on pourra l'être qu'en étant tout à fait bien outillé. Connaissions et défendons les grands principes d'éducation catholique.

o o o

Nous renouvelons à vos pensées que tout membre de l'A. C. J. C. doit travailler au mouve-

ment qu'on fait en haut lieu pour obtenir le sou bilingue. Aidons aux bons mouvements.

o o o

Nos amis de Joliette tiennent une intéressante Voix de la Jeunesse, dans " L'Action Populaire. " On y remarque que St-Hyacinthe est vivant. Certes, oui ! Nous aimons la vie partout, et nous espérons que le Comité de Presse de l'Union Régionale de Joliette nous fera parvenir sa Voix, en échange de la nôtre, qu'ils reçoivent depuis plusieurs mois.

o o o

L'Union Régionale d'Ottawa tiendra, dimanche, le 15 décembre, sa convention régionale. La piété et l'action seront l'objet des séances d'études. Nos meilleurs succès.

o o o

Plusieurs nouveaux aumôniers ont pris charge de plusieurs cercles : Le R. P. Carrière, S. J. au cercle Montcalm ; M. l'abbé Cyrille Gagnon, au cercle Cazault ; M. l'abbé Morel, au cercle St-François de Sales, région de Québec. Au cercle Barthelemi Joliette, c'est M. le curé qui succède à Mgr Piette, M. l'abbé Martin est l'assistant-aumônier du même cercle.

Frères d'armes

LES ZOUAVES CANADIENS

A l'occasion de la Noël, les Zouaves de Québec viennent d'envoyer un coli à chacun de leurs camarades actuellement

au front, avec l'armée canadienne. La compagnie de Québec reste en relations constantes avec les neuf absents, dont les noms et les adresses sont affichés dans la salle d'exercice afin que chacun puisse leur écrire lorsqu'il le veut.

Le Régiment des Zouaves Canadiens a fourni jusqu'à date, nous dit-on, à l'armée canadienne, 220 hommes, dont 195 ont passé outre-mer. De ceux-là 24 sont morts au champ d'honneur, 16 ont été blessés et 3 sont disparus. Si l'on tient compte que des quelques 900 hommes que renferme actuellement le régiment 342 seulement sont des célibataires d'âge militaire, on conviendra que, toute proportion gardée, le régiment des Zouaves Canadiens a contribué pour une part au moins égale à celle de n'importe quel bataillon de milice, à la formation de l'armée canadienne qui a combattu dans la grande guerre.

De plus si on compare le taux des pertes du contingent des Zouaves à celui de l'ensemble de l'armée canadienne, on trouve qu'il est de un pour cent plus élevé.

Voilà qui témoigne hautement en faveur de ce régiment indépendant dont plusieurs absolument ignorant de la magnifique tradition qu'il perpétue, se sont demandés souvent ce qu'il est, et à quoi il peut bien être utile.

(L'Action catholique.)

MEME LE TRAITEMENT A L'HOPITAL POUR LA MALADIE DES REINS ECHOUA

Un Voyageur de Commerce bien connu dit que les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie l'ont Incontestablement Guéri.

Bulwer, Qué., 24 mai, 1917. — Les nombreux amis de M. L. D. Griffin, dans le bas des Cantons et le district environnant des Etats-Unis apprendront avec plaisir la nouvelle qu'il est maintenant guéri de la maladie des reins dont il souffrait.

M. Griffin a parcouru cette section pendant 35 ans, et ce qu'il dit ne saurait être mis en doute par tous ceux qui le connaissent le mieux.

Il raconte dans sa lettre comment il obtint du soulagement dans les hôpitaux de Sherbrooke et de Montréal, mais l'affection des reins revenait et continua à l'ennuyer jusqu'à ce que grâce à l'emploi persistant des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, il obtint la guérison. Comme il le dit, ce résultat est "dû sans aucun doute aux pilules."

M. L. D. Griffin, Bulwer, comté de Compton, Québec, écrit: "Je peux ajouter un témoignage de plus à la longue liste de guérisons de la maladie des reins par les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Pendant une vingtaine d'années mes reins me firent souffrir plus ou moins, puis la maladie se mit à empirer et je fus malade au lit un an de temps, je pris les remèdes du mé-

decin inutilement, et sur son conseil, j'allai à l'hôpital de Sherbrooke, où on me fit du bien, mais l'ancienne maladie revint et j'essayai un hôpital de Montréal. J'obtins un peu de mieux, mais le soulagement ne fut que temporaire, et j'eus bientôt une rechute.

"Sur le conseil d'un ami, je commençai à prendre des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et j'en suis maintenant reconnaissant à cet ami, car aujourd'hui, c'est comme si je n'avais jamais souffert de la maladie des reins. Je dois ma guérison aux Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, car ce sont certainement elles qui m'ont guéri. J'ai 68 ans et j'en ai passé 35 comme voyageur dans les produits pharmaceutiques. Partout on me dit que, de tous les remèdes qu'il y a sur le marché, les remèdes du Dr Chase sont ceux qui se vendent le mieux et donnent le plus de satisfaction. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions qu'on voudra bien me faire à propos de ma guérison."

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule à la dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Company, Limited, Toronto.

Cela se remet

Dorénavant, les gens pourront garder, au Canada, toute la farine de blé qu'ils pourront acheter ; ils ne seront pas obligés d'accepter de leurs fournisseurs des farines de substituts, comme ils l'étaient jusqu'ici. Les restaurants pourront servir du pain et des sandwiches au public, à volonté au lieu de les leur mesurer parcimonieusement. Les biscuits sucrés pourront se fabriquer, de même que les pâtisseries françaises. Mais il est peu probable que les restrictions sur la consommation du sucre disparaissent d'ici quelques mois. Ainsi vient d'en décider Ottawa. Les

restaurateurs qui donnaient aux gens une bouchée de pain à chaque repas ne pourront plus se prévaloir des ordonnances du contrôleur pour en refuser davantage à leurs clients.

I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.30 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets, s'adresser à

E. PICARD, 35 Rue Laframboise. Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

Vingt millions

Le New York Evening Post, dit que la guerre actuelle a coûté la vie à près de 8 millions de soldats, soit 4,750,000 pour l'Entente et 3,100,000 pour les Centraux.

Il répartit les pertes comme suit :

Russie, 2 millions ; France, 1,250,000 ; Grande Bretagne, 660,000 ; Italie, 500,000 ; Serbie, 200,000 ; Belgique, 100,000 ; Etats-Unis, 35,000 ; Portugal, 10,000 ; Allemagne, 1750,000 ; Autriche-Hongrie, 1,000,000 ; Turquie, 300,000 et Bulgarie 50,000.

Le Courrier des Etats Unis déclare qu'il faut ajouter à cela un nombre considérable de victimes indirectes de la guerre : Victimes des massacres turcs, des épidémies, de la famine, et aussi les grands invalides.

Et il estime qu'il faudra dire 20 millions au lieu de 8 millions.

Q. M. & S. R.

A partir du 25 nov. 1918, il y a eu changement d'horaire pour les trains du Quebec Montréal & Southern Ry. Co. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent.

Départ, tous les jours, excepté le dimanche, pour Sorel, 2.30 p. m. pour Iberville, et Noyan, 3.20 p. m.

L. BOURBEAU, Agent à la Station. N. J. Ferguson, Gérant Général des Passagers.

La WRIGLEY

Devine ce que j'ai dans la main?

Ce n'est pas difficile, papa! Tu la tiens trop proche et je l'ai sentie—c'est de la gomme WRIGLEY!

C'est vrai, mon garçon—mâches-en pour bien digérer. Elle va te conserver les dents aussi.

Mâchez-en après chaque repas

Sa Saveur Dure!

FAITE AU CANADA



Hermetiquement cachetés — se conserve fraîche

CA ET LA!

LA CONSCIENCE.

Si l'on veut avoir une idée claire et précise de la conscience, il faut la considérer comme une faculté particulière de notre âme. Elle n'est ni l'intelligence ni la volonté et cependant participe à l'une et à l'autre. Elle forme, comme l'intelligence, des jugements moraux. Il y a cette différence que les jugements de l'intelligence ont pour objet l'universalité de nos devoirs, tandis que les jugements de la conscience portent sur nos devoirs spéciaux dans l'occurrence présente. Ainsi l'intelligence nous enseigne qu'on ne doit pas nuire au prochain; et la conscience nous dicte, qu'il faut s'abstenir de telle action pouvant lui causer un préjudice. Comme la volonté, la conscience est une faculté pratique. Elles ont le même objet pour l'action à faire actuellement. Mais ce qui les distingue, c'est que la conscience commande l'action et que la volonté l'exécute. Toutefois la conscience dicte à la volonté ce qu'elle doit faire, cependant elle ne l'y contraint pas.

AU MOINS UN. —

Les Anglo-Canadiens nous ont si peu habitués au spectacle de largesse d'esprit que c'est un véritable plaisir de signaler le fait d'un Anglais qui sait nous comprendre. Ainsi retenons le nom de Wm. H. Moore, l'auteur de "The Clash", livre de combat qui sait présenter au public anglais et autre nos droits primordiaux de langue, de religion et de priorité, en ce pays. Tout homme sérieux, tant soit peu au courant de nos questions sociales, doit avoir "The Clash" dans les rayons de sa bibliothèque.

CURIOSITÉ.

Qui a entendu parler dans ces derniers temps de M. Godfroy Langlois, interroge "la Vérité". On entend souvent parler de M. Roy à Paris et de M. Pelletier à Londres, mais de M. Langlois, pas un mot. La prochaine session devrait nous fournir l'occasion de savoir des nouvelles de ses travaux, car, si mémoire ne faute, le gouvernement a déclaré que l'œuvre de M. Langlois était... secrète? Vrai, c'est surprenant. Aussi des nouvelles de G. Langlois, s'il vous plaît.

TIMBRES D'ÉCONOMIE.

L'hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique vient d'adresser une circulaire à tous les maîtres et maîtresses d'écoles de la province, ainsi qu'aux enfants, au sujet de l'institution des timbres d'économie. Chaque écolier pourra, dès qu'il aura 25 sous, acheter un timbre qu'il pourra coller sur une carte qui en contiendra 16. Lorsque sa carte sera remplie, il pourra la vendre au gouvernement en échange d'un timbre d'économie. Dans cinq ans, ce timbre lui rapportera \$5.00.

Cette suggestion est excellente et elle est propre à développer dans la future génération cet esprit d'économie qui fait la richesse des nations et la solidarité des entreprises.

DES REFORMES!

Que de commentaires sur la cessation des hostilités et les fruits de la grande victoire! Combien fréquemment, n'a-t-on pas fait allusion au génie militaire du maréchal Foch et à l'esprit invincible qui continuera à être le flambeau de la liberté en Europe! En ce concert unanime, un pasteur protestant, le Rév. S. J. Farmer a fait entendre une note discordante, en parlant de la paix et de l'idéal du Canada et en énumérant des réformes. Entre autres, un système d'instruction universelle. Les portes de nos écoles devraient être ouvertes et aucun citoyen de ce pays ne devrait avoir droit de vote, dans cinq ans d'ici, s'il ne sait pas lire et écrire l'Anglais.

Encore un partisan de l'instruction obligatoire — ça se dédouble comme ça se double — C'est le meilleur moyen, on le voit bien, de cimenter les nations de toutes les croyances, races et classes au pays. Ce n'est pas nous qui le disons, cette fois-ci, certains peuvent en prendre note... charitablement.

LA LIGUE DES NATIONS

La méthode wilsonnienne me semble pêcher sur plusieurs points. Il serait préférable de constituer d'abord une ligue entre les Etats ayant déjà une confiance assez solide les uns envers les autres; avec garanties de fait et de droit, exactement dans le sens proné par le Pape Benoit XV. Il est impossible que les Etats du monde vivent en famille et en paix, si les objets des alliances et des traités n'est pas basé sur la saine justice. Après avoir uni toutes les générations par un lien solide et religieux, on pourra alors, seulement, risquer cet état de projet d'une ligue des nations; mais il restera à cet état si l'on prétend la régler avec des statuts détaillés visant toutes les manifestations de la vie politique. On pourrait craindre une nouvelle confusion, digne de celle de Babel il ne saurait y avoir place pour des accords particuliers dans ce cadre général de la ligue des nations,

Je crois que nos diplomates, avant de chercher de midi à qua-

Contre les Excès de Bile

Les excès de bile sont une forme fréquente de l'indigestion. Ils sont causés par des restes d'aliments que l'estomac ni les intestins n'ont pu expulser. Si vous voulez prendre quelques doses de Pilules Beecham, quand vous êtes bilieux, vous serez bientôt débarrassés de ces impuretés, guéris de la migraine; elles stimuleront votre foie, expulseront la bile et tonifieront votre estomac. La santé sera promptement rétablie par l'emploi des

BEECHAM'S PILLS

Des conseils spéciaux pour les Femmes entourent chaque boîte. Préparées uniquement par Thomas Beecham, St-Helens, Lancashire, Ang. Vendues partout au Canada et aux E. U. A. En boîtes 25c.

torze heures un projet de ligue des nations, devraient tout simplement ouvrir le grand livre éducatif qu'est la Bible et l'Évangile. On y verrait, et d'application facile, les grands principes de l'universalité de l'union entre les peuples. Il ne leur faudrait qu'y laisser place à Dieu, Providence des nations, et à la religion catholique, phare des nations. Sans cela, c'est ergoter inutilement et voguer dans le domaine des utopies.

HYACINTHE.

POISSONS

Haddock 12c Morue tranchée 18c
Flétan 30c Saumon salé 20c

Morue salée, grosse et petite

H. MESSIER & FILS

46 CASCADES TEL. 178

OFFREZ VOTRE PHOTOGRAPHIE A VOS PARENTS ET AMIS

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An

J. C. H. GINGRAS
ARTISTE-PHOTOGRAPHE

TELEPHONE 206 — 191 rue CASCADES

fera

12 Cartes Postales Artistiques pour \$1.50

REDUCTION SPECIALE SUR TOUS LES MODELES



TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE

Le Gouvernement canadien offre des Timbres d'Épargne de Guerre portant intérêt

Émission de 1919 — Échéant le 1er janvier 1924

L'ORDRE EN CONSEIL P.C. No. 2462 autorise l'émission de Timbres d'Épargne de Guerre, dont le produit sera affecté aux dépenses du Gouvernement. Ainsi que sir Thomas White, Ministre des Finances, l'a signalé, les Timbres d'Épargne de Guerre constitueront, "un excellent placement pour la petite épargne, un énergique stimulant à l'économie de chaque jour."

\$5.00 pour \$4.00

Jusqu'au 31 janvier 1919, les Timbres d'Épargne de Guerre seront vendus \$4.00, et le 1er janvier 1924, le Canada les rachètera tous, \$5.00 l'un. Ils sont en vente dans les bureaux de mandats-poste, dans les banques et dans les agences autorisées.

Protection contre le malheur.

Un certificat est fourni à chaque acheteur d'un Timbre d'Épargne de Guerre. Sur ce certificat est ménagé l'espace suffisant à dix Timbres. Un certificat muni d'un ou de plusieurs Timbres d'Épargne de Guerre, peut être inscrit au nom du porteur. Cette formalité sera remplie sans frais au premier venu des bureaux de mandat-poste. Une fois le certificat inscrit, le porteur se trouve protégé contre le malheur toujours possible d'une destruction par le feu, d'une disparition à la suite d'un vol etc.

Le certificat porte l'indication du prix auquel est remboursable le Timbre d'Épargne de Guerre, à diverses dates antérieures à l'échéance.



EN VENTE OÙ CET

ÉCUSSON EST EN MONTRE

PACIFIQUE CANADIEN

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.40 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

12.15 A. M. et 7.50 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prompt raccordement Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Cascades, Agent de billets

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du Depart des Trains

*9.55 A. M., sujets à changement *5.41 P. M. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond et Portland.

+7.25 A. M., *10.32 A. M., et *5.22 P. M. pour: Montréal, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

8.00 p. m. Le dimanche seulement, pour Belœil et Montréal +9.55 A. M. et +5.41 P. M. pour Victoriaville et Lévis.

Heures de l'Arrivée des Trains

*9.55 a. m., *5.41 p. m. et +6.40 p. m. de Montréal et Belœil.

1.20 p. m. le dimanche seulement, de Montréal et Belœil 10.32 a. m. et *5.22 p. m. de Portland, Island Pond, Coaticook et Sherbrooke.

+10.32 a. m. de Richmond et Lévis.

* Tous les jours. + Tous les jours, dimanche excepté.

Pour billets et renseignements adressez-vous à E. O. PICARD, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à

F. C. BOUVETTE, Chef de gare.

Vous avez des Bouteilles à Vendre ?

Nous payons

Flacons, (1 pinte) 50c la douz.
Bouteilles blanches 20c " "
Bouteilles noires 15c " "

Lavées 5c extra par douzaine

H. MESSIER & FILS

46 rue Cascades Tél. 178

A VENDRE

Automobile Ford, modèle 1914 en bonne condition et ayant quatre pneus (tires) absolument neufs Très bonne occasion.

Moulin à laver marchant par l'eau et n'ayant servi que 3 fois.

AUSSI :

Machine à coudre pour cordonnier. Bon marché.

Engin à vapeur " Bertrand ", de 35 forces, avec tous les tuyaux. S'adresser à

Duhamel Rattan Furniture Co., j.n.o. rue Laframboise

TISSERANDS, FILEURS, CAR-DEURS, REFOULEURS

demandés par une Manufacture de Lainages située environ 40 milles de Montréal. Ouvrage permanent offert par une Industrie progressive. Adressez-vous, mentionnant l'âge, expérience, et autres à Casier 369,

LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE